

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MONTCERF-LYTTON**

Séance spéciale du 15 février 2021

Procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Montcerf-Lytton, tenue le lundi 15 février 2021 à 20h05, initialement prévue à 19h30, à huis clos considérant le contexte de la pandémie de COVID-19.

Sont présents à cette rencontre à huis clos :

Monsieur	Alain Fortin	Maire
Madame	Christianne Cloutier	Conseillère
Monsieur	Michel Dénomme	Conseiller
Monsieur	Serge Lafontaine	Conseiller
Monsieur	Claude Desjardins	Conseiller
Monsieur	Ward O'Connor	Conseiller
Monsieur	Sébastien Emond	Conseiller

Madame Véronique Danis, directrice générale et secrétaire-trésorière, occupe la fonction de secrétaire de la présente séance.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2021-02-875

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a, par décrets, renouvelé de façons successives l'état d'urgence sanitaire et par conséquent, le 10 février 2021 le décret numéro 103-2021 a prolongé l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 17 février 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2021-005 du ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger sans la présence du public;

CONSIDÉRANT que selon le même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de bien connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos, sans la présence du public;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Dénomme d'accepter que la présente séance soit tenue sans la présence du public et que les membres du conseil et la directrice générale puissent y participer en personne, selon le respect des règles de distanciation sociale.

Sous la présidence de Monsieur Alain Fortin, la séance spéciale est par conséquent ouverte à 20h05, après un tour de table pour la vérification du quorum par l'appel des présences.

Adoptée à l'unanimité.

2021-02-876

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté.

2021-02-877

EMBAUCHE AU POSTE DE SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

CONSIDÉRANT la proposition de restructuration des postes administratifs;

CONSIDÉRANT que la municipalité se doit de pourvoir ce poste rapidement pour continuer l'avancement des divers dossiers de la municipalité;

Il est proposé par Madame Christianne Cloutier et résolu de procéder à l'embauche de Madame Annabel Turpin St-Jacques, à titre de secrétaire-réceptionniste, avec une période de probation de six (6) mois.

Adoptée à l'unanimité.

202-02-878

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Il est proposé par Madame Christianne Cloutier de procéder à l'ajournement de l'assemblée spéciale à 20h09.

Adoptée à l'unanimité.

M Alain Fortin
Maire

Mme Véronique Danis
Directrice générale